

dont il venait d'être nommé Supérieur.

On sait dans quelles difficultés financières se trouvait alors cet établissement. S'il a réussi à sortir de ces embarras, cela est dû, sans doute, à la générosité du clergé de l'archidiocèse, au zèle des directeurs de la maison, et aux soins du vénérable M. Poire, curé de Ste. Anne et Supérieur actuel du collège; mais c'est encore grâce à la surveillance aussi sage qu'attentive de M. Buteau, d'abord comme Supérieur et, depuis 1875, comme assistant-supérieur.

En entrant dans cette maison, il s'était consacré à l'œuvre avec un entier dévouement, et une ardeur toute juvénile. Aussi s'imposa-t-il les plus rudes travaux, unissant quelquefois dans un continuel labeur la direction des élèves et des maîtres, les fonctions de professeur et la surveillance de la procure. C'est encore à lui que s'adressaient la plupart des écoliers et des séminaristes pour la direction de leur conscience; c'est auprès de lui qu'ils venaient chercher des conseils et des encouragements.

Dans les impénétrables desseins de sa providence, Dieu a voulu l'enlever à ce Collège de Ste. Anne, qui, à raison même des travaux qu'il lui avait coûtés, et du bien qu'il lui avait fait, lui était devenu encore plus cher. Ses confrères et ses élèves se soumettront à ce décret, et ils trouveront dans son souvenir et dans les beaux exemples qu'il leur a laissés, des consolations à leur douleur.

Quoique sa santé fut toujours faible et chancelante, M. Buteau avait pu jusqu'au commencement de la présente année scolaire, grâce à son énergie, tenir ferme sous le poids de toutes ses occupations. Mais depuis quelque temps, il sentait ses forces diminuer, et il ne se faisait pas d'illusion sur l'avenir. Il avu la mort s'approcher et le saisir comme sa proie, avec la sérénité du juste, avec la tranquillité du travailleur, qui a la conscience d'avoir bien accompli sa tâche. Sa confiance en Dieu l'a soutenu au milieu de très-cruelles souffrances. Vers les derniers temps, on lui annonça que l'on faisait une neuvaine pour obtenir sa guérison; il fit alors cette réponse, qui marquait tout à la fois la fermeté de son espérance et son attachement au collège: "Laissons tout à la volonté de Dieu. J'ai confiance dans sa miséricorde; j'espère qu'il m'admettra auprès de lui, et, là-haut, je prierai tant pour vous que je serai plus utile à la maison, que si je demeurais encore ici-bas."

Il s'est éteint paisiblement, mercredi soir, 16 du courant, en pleine jouissance de toutes ses facultés, répondant aux dernières prières de la sainte Eglise, entouré de ses confrères du collège et de plusieurs de ses anciens amis, accourus pour recueillir ses derniers soupirs.

## CAUSERIE AGRICOLE

### INSTRUMENTS D'AGRICULTURE (Suite).

**Des charrues.**—La meilleure charrue est évidemment celle qui fera le meilleur labour au meilleur marché. Toutefois il faut reconnaître que la bonté du labour dépend en grande partie du laboureur.

Voici comment M. de Gasparin définit un bon labour: "Un bon labour suppose que la terre a été soulevée en prismes plus ou moins larges, mais qui ont subi plus d'un quart de conversion, de manière que la surface supérieure soit totalement cachée, et que les herbes qui la recouvraient cessent de paraître, ainsi que l'engrais qui l'on aurait répandu sur le sol; de manière aussi que les tranchées aient subi un mouvement de torsion qui diminue l'attraction des molécules entre elles; qu'elles s'appuient

les uns sur les autres, tout en laissant un vide au-dessous de leur point de jonction, de sorte que l'air puisse pénétrer dans le labour; que chaque sillon reste bien net après le passage de la charrue, et ne soit pas encombré par la terre qui aurait surmonté le versoir; que dans sa marche la charrue ne s'engorge pas de terre, d'herbages qui retarderaient le mouvement, en obligeant le laboureur de s'arrêter pour la dégorgier; enfin que celui-ci ne s'il pas obligé de faire des efforts trop constants ou trop fréquents pour maintenir la charrue en équilibre et dans une voie. Toutes les infirmités à ces règles seraient comme des défauts qui, à égalité de tirage, ou pour des tirages peu différents, donneraient l'avantage à l'instrument qui ne les présenterait pas."

Le prix de revient d'un labour se compose du temps employé pour les chevaux et les hommes, de l'usure et de l'entretien de la charrue.

Le temps nécessaire pour effectuer le labour d'une surface donnée dépend:

1<sup>o</sup> De la nature, de l'état et de la position de la terre; elle peut être forte ou légère, pierreuse ou de même nature que la pierre, sèche ou humide, sale ou propre, en plaine ou en côteau, etc.;

2<sup>o</sup> De la grandeur ou la forme des pièces à labourer; car plus les pièces sont petites ou irrégulières, plus il y a des pertes de temps;

3<sup>o</sup> De l'espèce ou de la profondeur des labours à faire; retourner un chaume, rompre une prairie, faire un labour profond, un demi-labour, un labour en travers, un labour de défoncement, enterrer le fumier, etc.

Il est facile de comprendre que ces différentes natures de travaux, qui sont parfois exécutés dans des conditions très-différentes, exigent des charrues spéciales, et que la charrue qui servira aux labours profonds ne peut être employée avantageusement pour les *terrotages*, de même, qu'une excellente charrue pour les terres tenaces et collantes ne sera qu'un médiocre instrument pour les terres sèches.

Chacun de ces cas particuliers exige donc des instruments différemment établis. D'après M. J. Granvoinet, dans son *Traité sur la mécanique agricole*, on doit apprécier une charrue au point de vue de l'efficacité, de la solidité, de la durée et de son entretien:

"Efficacité, c'est à dire sous le rapport de la forme et de la combinaison des pièces travaillantes: coutre, soc et versoir; des pièces dirigeantes: sep, régulateur, marcherons; ce jugement aura pour but de décider de la bonté du travail effectué, de la facilité de conduite et du bon règlement de la charrue, de la moindre fatigue des animaux de trait; il permettra de décider si le travail de la charrue est bon, et s'il peut être fait rapidement (premier élément du prix de revient du labour).

2<sup>o</sup> *Solidité, durée, entretien*, d'où résulte le bas prix absolu ou relatif de la charrue; ce jugement portera sur l'exécution au point de vue de la forme des différentes pièces; sur leur assemblage ou réunion; sur la qualité ou le fini du travail, sur le choix des matériaux de construction, bois, fer, acier, fonte; sur l'emploi plus ou moins judicieux de ces matériaux, sur leur économie. Cette dernière partie de l'examen donnera le moyen de juger comparativement de la durée probable de la charrue, et